



Séance du jeudi 17 septembre 2015

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
10 septembre 2015

Date d'affichage
10 septembre 2015

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Service de l'urbanisme –
Désaffectation et
déclassement des parcelles
sur la rue Polycarpe*

Vote pour à la majorité

POUR : 31
CONTRE : 2 (GRISOLLE René,
MAIRESSE Aude)
ABSTENTION : 0

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre deux mille quinze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, CHEVROT Régis, GRISOLLE René, DAVIGNON Jacques, MANDON-BONHOMME Céline, LUNGERI Carine.

Procurations :

CHAOUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,
CREMADES Laurence donne procuration à BERTRAND Huguette,
BOUTIER Jean-Paul donne procuration à MANDON-BONHOMME Céline,
MAIRESSE Aude donne procuration à GRISOLLE René.

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Par délibérations du 26 juin et 16 décembre 2014, le conseil municipal a autorisé le 'Logis Familial Varois' à déposer un permis de construire sur les parcelles communales sur lesquelles sont édifiés les bâtiments de l'ancienne mairie ainsi que sur une zone en surplomb de la rue Polycarpe.

Le 27 février 2015, le 'Logis Familial Varois' a déposé un permis de construire sur ces parcelles et celle de l'ancienne 'Nougaterie Teisseire' pour la réalisation de 41 logements locatifs sociaux. Il a été délivré le 30 mars 2015.

Afin de pouvoir céder l'espace de la rue Polycarpe nécessaire à la réalisation du projet au 'Logis Familial Varois' (cf. plan joint), il convient de procéder à son déclassement du domaine public et son incorporation dans le domaine privé de la commune. Il est précisé que ce projet ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation de la rue Polycarpe, qui est, pour rappel, une voie piétonne. Cette voie sera élargie à 5 mètres contre 2 mètres actuellement. Les cessions portent sur :

- 3 m² au rez-de chaussée et 3 m² au sous-sol représentant l'emprise du mur du porche,
- 28 m² au R+1, R+2, R+3 soit 64 m².

Une division en volume sera réalisée.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2241-1 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L. 2141-1 ;

VU les délibérations du conseil municipal des 26 juin et 16 décembre 2014 ;

CONSIDERANT que le déclassement des volumes de rue Polycarpe tels que mentionnés ci-dessus ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation de cette voie ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à la majorité des membres présents et de ses représentants

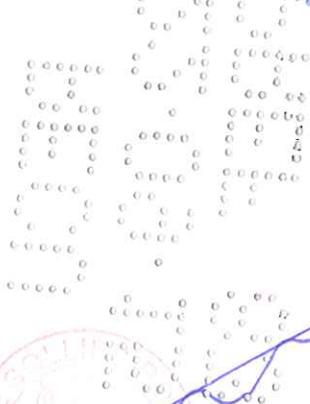
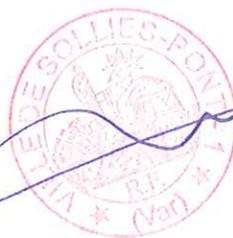
- **AUTORISE** la désaffectation des volumes de la rue Polycarpe nécessaires au programme immobilier conformément au plan joint ;
- **PRONONCE** le déclassement de ces volumes ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

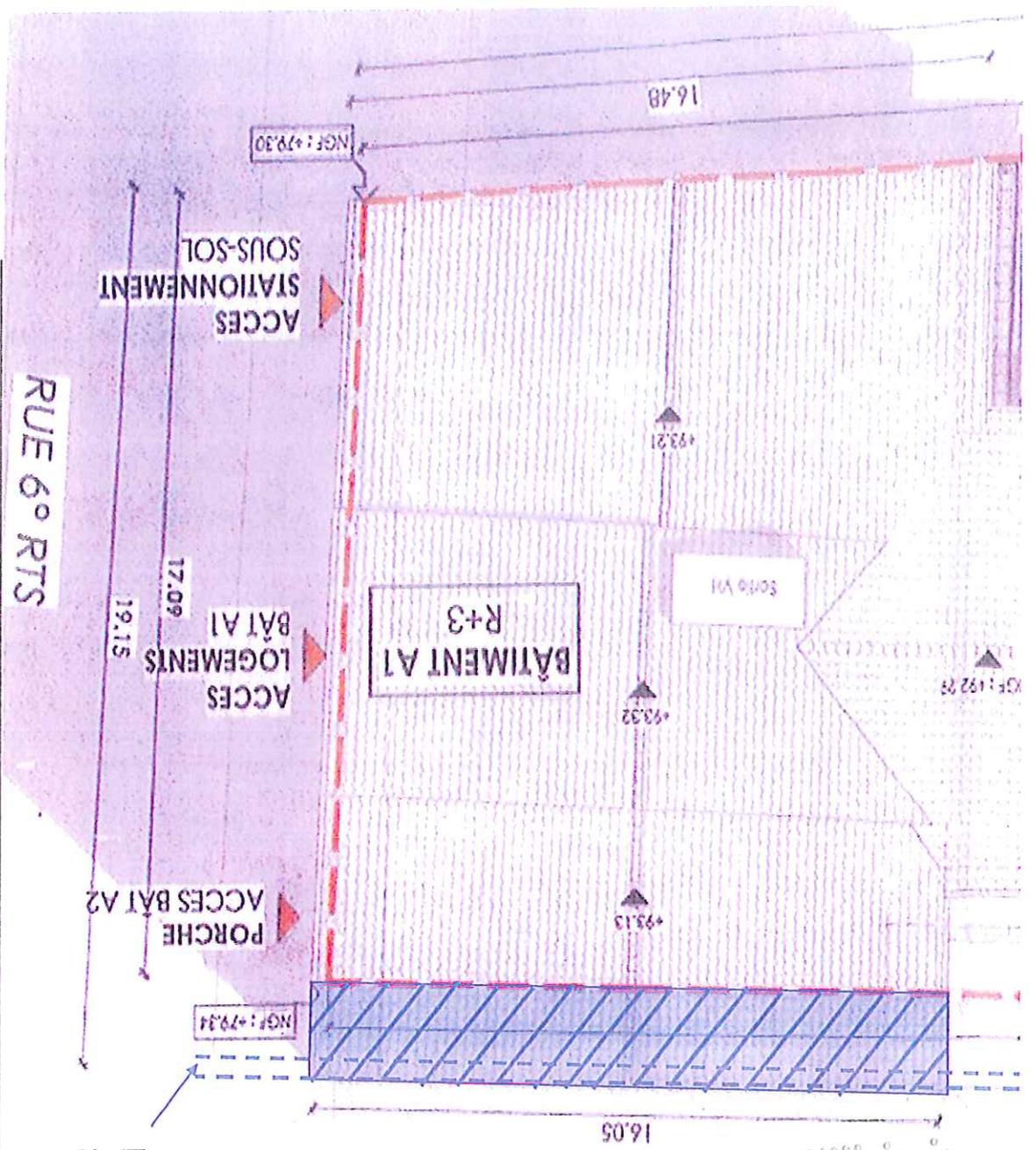
La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

22 SEP. 2015
24 SEP. 2015





Désaffectation et déclassement des parcelles sur la rue Polycarpe

Plan de masse

Épaisseur du mur du porche

Désaffectation et déclassement des parcelles sur la rue Polycarpe

Élévation Nord

